

République Française

Arrêté n° 39/2018

Le Maire de la Commune de Vendargues

VU la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

VU l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Route

VU l'arrêté interministériel relatif à la signalisation routière

CONSIDERANT qu'il y a lieu, pour des raisons de sécurité, de régler le stationnement et la circulation sur la rue du Salaison afin de permettre l'exécution de travaux de réparation de branchement France Télécom – par l'entreprise SOGETREL NÎMES du 31 Janvier au 19 février 2018 inclus.

A R R E T E

Article 1 Afin de permettre l'exécution de travaux de réparation du branchement France Télécom (au droit du n° 7) – par l'entreprise SOGETREL NÎMES du 31 Janvier au 19 février 2018 inclus, la circulation et le stationnement seront règlementés sur **la rue du Salaison au regard du n° 7**, de la manière suivante :

- **Stationnement interdit sur l'emprise du chantier – travaux effectués sur le trottoir**
- **En cas d'empiètement sur la chaussée, circulation alternée (Les entreprises de transports en commun devront être informées par l'entreprise).**

Article 2 L'entreprise devra mettre en place les panneaux de signalisation réglementaires pour permettre l'application des présentes dispositions, **et éventuellement un alternat par feux ou manuel.**

Article 3 Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois

Article 4 Le Directeur Général des Services, la Gendarmerie de Castries, la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera :

- Transmise à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Castries

- Publiée en Mairie

Pour le Maire empêché,

Le Premier Adjoint,

Guy LAURET.

The image shows a blue ink signature of Guy LAURET over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VENDARGUES' and 'HERAULT' around a central emblem. The signature is a large, stylized scribble in blue ink.